



Ancrer la filière des pompes à chaleur au cœur de la transition vers l'économie circulaire

« La filière des pompes à chaleur au prisme de l'Economie Circulaire »

L'économie circulaire, le contexte

et la loi antigaspillage

François-Michel LAMBERT

Député des Bouches-du-Rhône, Président de l'Institut National de l'Economie Circulaire





Ouverture

« En 2020 la France sera dotée d'une loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire. Celle-ci aborde directement la question des ressources et de l'efficacité matière des produits. C'est sur ces enjeux que la filière française des pompes à chaleur souhaite progresser, pour devenir exemplaire à l'échelle européenne. »





L'économie circulaire et la PAC Éric BATAILLE Président de l'AFPAC



« Au-delà de la performance, de l'intelligence et de la connectivité qui permettent de remplir pleinement les fonctions attendues, imaginer la pompe à chaleur du futur, c'est également ancrer la filière au cœur de l'économie circulaire. »





Ancrer la filière des pompes à chaleur au cœur de la transition vers l'économie circulaire

Restitution de l'étude

Adrian DEBOUTIERE - Amélie VAZ INEC



L'INEC

Association multi-acteurs fondée en 2013

REFLEXION

Groupes de travail Études

MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

Conventions
Programme de synergies
inter-entreprises
Programme de comptabilité intégré
Formations



PLAIDOYER

Affaires Européennes Affaires Juridiques

SENSIBILISATION

Événements

Communication Grand Public

Plateformes économie circulaire



Introduction

Objectifs de l'étude :

- Faire l'état des lieux de la mise en application des principes de l'économie circulaire au sein de la filière Pompes à chaleur (PAC)
- Recenser les pistes d'amélioration et les freins à la transition vers l'économie circulaire au sein de la filière
- Mettre en évidence la **contribution** potentielle de la filière aux **objectifs** de politiques publiques environnementales et son potentiel de développement
- Conduire une **étude prospective** sur les évolutions possibles du modèle économique de la filière en vue d'accélérer son déploiement en concordance avec les objectifs d'économie circulaire

Restitution 23 janvier 2020



Plan de l'étude

I. La pompe à chaleur vue au prisme de l'économie circulaire

- II. Une filière au cœur de la transition de modèle économique
- III. Inscrire l'usage et la fonctionnalité au cœur du modèle économique de déploiement des pompes à chaleur

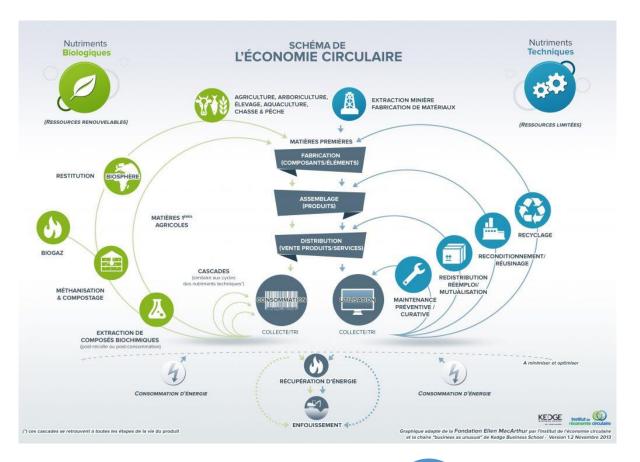


La pompe à chaleur vue au prisme de l'économie circulaire



L'économie circulaire

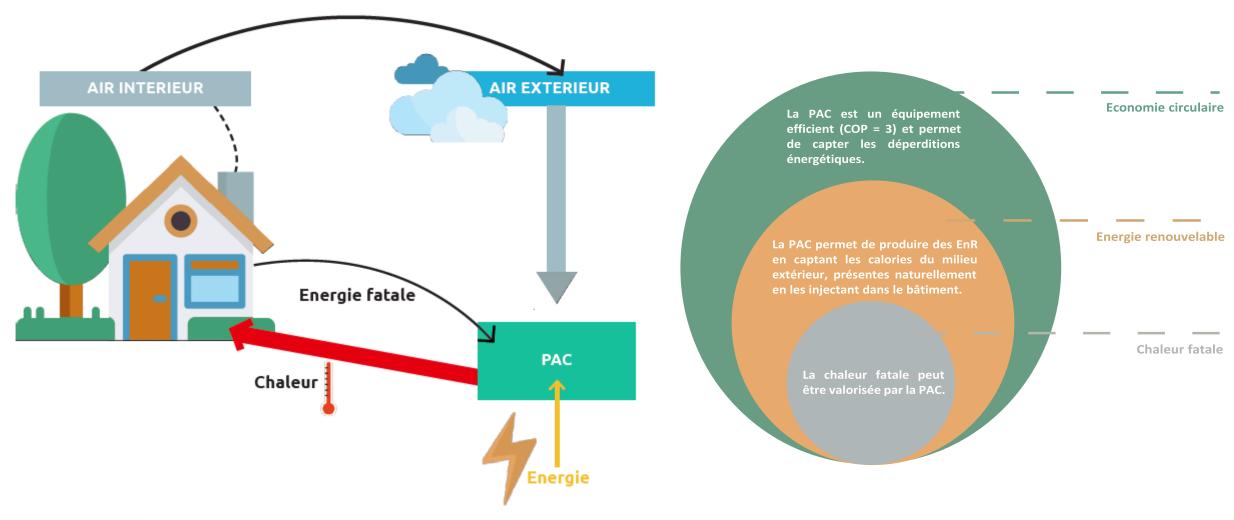
- Principe d'organisation économique visant à découpler la création de valeur sociétale de l'impact sur l'environnement, à travers une gestion optimisée des ressources.
- Ce modèle implique la mise en place de plus sobres et efficaces (éco-nouveaux modes de conception, de production et de consommation conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, etc.) et à considérer les déchets comme des ressources.







I. Les pompes à chaleur vues au prisme de l'économie circulaire





I. Les pompes à chaleur vues au prisme de l'économie circulaire

Pour optimiser le cycle de la vie de la PAC,
 l'écoconception doit être améliorée :

Ecoconception

Efficacité énergétique-climatique

Bien traitée par la filière

Enjeu: mettre en cohérence les deux réglementations liées à l'efficacité énergétique et à l'usage de fluides HFC (respectivement Ecodesign et F-Gas) Efficacité énergétique Efficacité matières

Efficacité matières

Encore peu traitée par la filière mais de bonnes actions en cours : les fiches PEP, volonté d'intégrer des matières recyclées

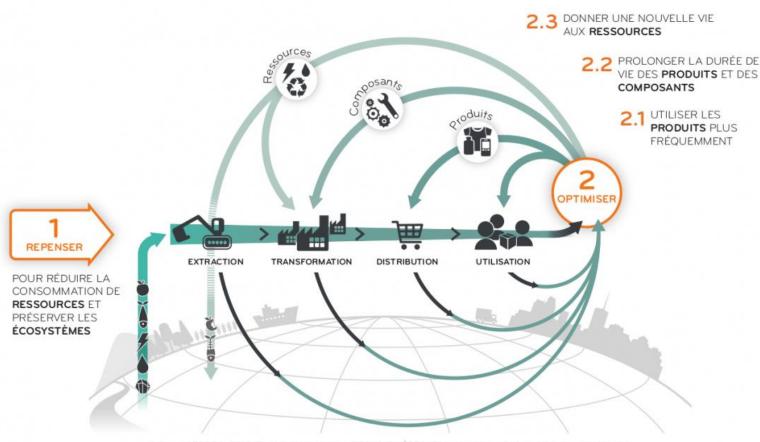
Enjeux:

- Peu d'incitations fiscales
- Contradictions avec la réglementation énergétique
- Complexité : quantification des coûts, manque d'outils pratiques à mettre en place



I. Les pompes à chaleur vues au prisme de l'économie circulaire

L'économie circulaire



Boucles de l'économie circulaire

Réparabilité Réemploi Reconditionnement et remanufacturing

@ Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.



Une filière au cœur de la transition économique



II - Une filière au cœur de la transition économique

1. Potentiel de déploiement de la filière et contribution aux politiques publiques environnementales



Contribution de la filière à la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

(objectif : -87% GES résidentiel et tertiaire en 2050)

- Faible teneur en carbone des PAC
- Potentiel de développement de la filière étudié sur la base d'hypothèses ADEME

Contribution de la filière à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)

 En 2016, les PACs avaient presque répondu aux objectifs fixés pour 2018 en termes de production de brute de chaleur et froid renouvelables

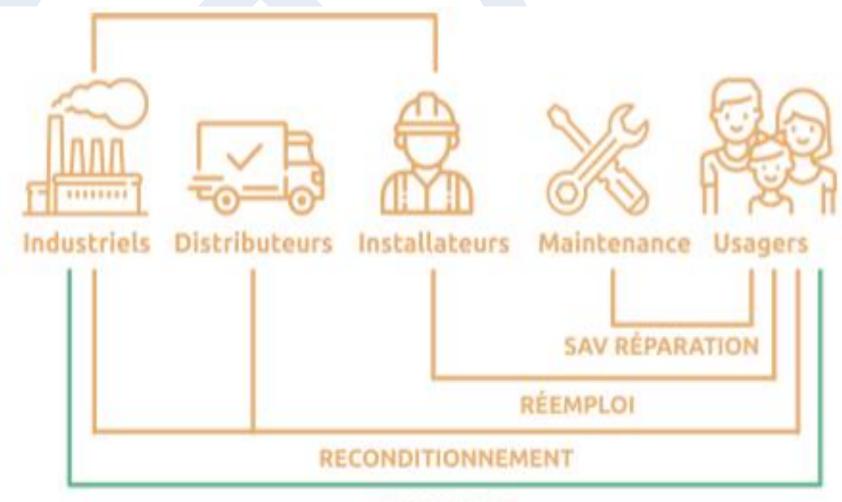
Bénéfices sociaux-économiques attendus :

- Création d'emplois
- Filière d'excellence avec opportunités de gains de marché à l'international



Extrait Chiffres 2018 - AFPAC

II – Une filière au cœur de la transition économique



Lever les freins économiques et organisationnels

Travailler sur les compétences des acteurs tout au long de la chaîne de valeur

Rééquilibrer enjeux matière avec les exigences d'efficacité énergétique

Renforcer les incitations





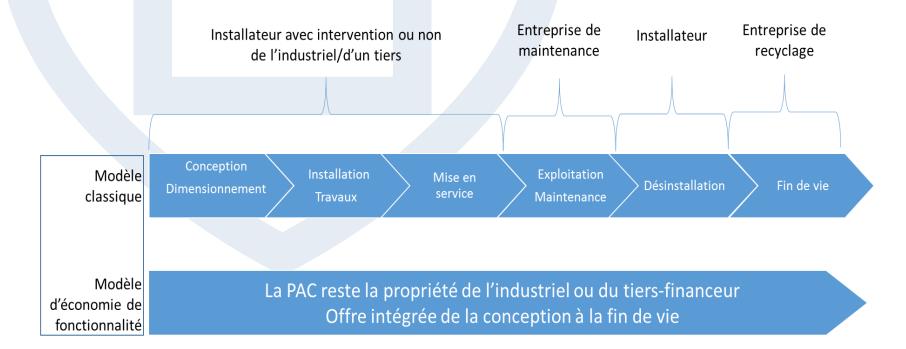
L'économie de fonctionnalité, un nouveau modèle économique pour le déploiement des pompes à chaleur?



1. L'économie de fonctionnalité comme levier « circulaire » de déploiement des pompes à

chaleur sur le marché résidentiel

Segmentation de la chaîne de valeur dans un modèle classique



Freins à l'acquisition d'une PAC

- Un prix d'achat élevé
- Une réserve vis-à-vis des performances énergétiques
- La complexité du produit et de la chaîne

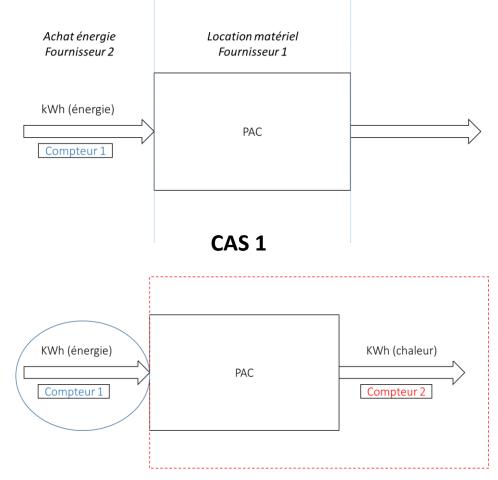
L'économie de fonctionnalité y répond :

- Réduction du prix à l'acquisition
- Garantie d'une durée de vie plus longue
- Intelligence collective de la filière renforcée : clarté de l'offre



Enjeu: définir la valeur d'usage

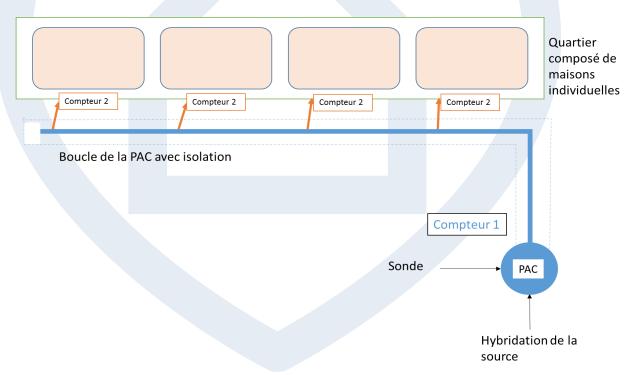
	Vente de la performance d'usage	
Chaleur et redevance	Chaleur incorporant la	Forfait chaleur (cas 3)
séparées (cas 1)	redevance (cas 2)	
- Paiement d'une	- Paiement des KWh	- Paiement d'un forfait,
redevance	chaleur qui incorpore la	qui incorpore la
proportionnelle (PAC,	redevance de la PAC	redevance de la PAC,
maintenance et	(compteur 2).	réactualisé en fonction
boucles de reverse		des conditions
logistique).		climatiques et
- Paiement des KWh		géographiques.
d'énergie (en compteur		- Garantie de
2) à un fournisseur		température.
d'énergie.		





S'inspirer des modèles de contrat en copropriété : P1, P2, P3, P4

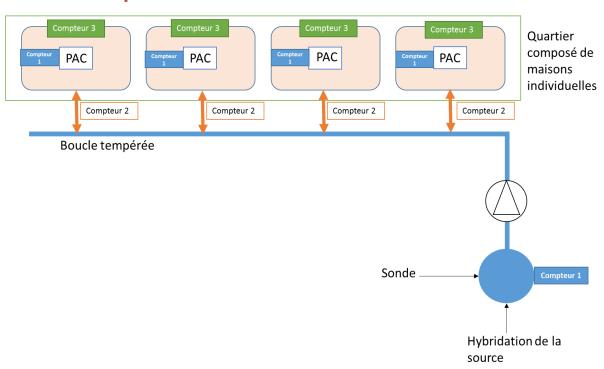
La vente d'un service avec mutualisation et réseau de chaleur : deux options



Option 1. Le bénéficiaire paie une redevance proportionnelle aux kWh calculés en compteur 2 (individuel et propre à chaque bâtiment). Soit la conso exacte, soit un forfait.

Point d'attention : bien isoler la boucle de chaleur.





Option 2. Le bénéficiaire paie une redevance proportionnelle aux kWh calculés en compteur 3. Le prestataire paie l'énergie en compteur e un montant au lotisseur pour l'énergie en source froide et la connexion à la boucle tempérée (compteur 2).

EDEINIC		LEV/JEDC
FREINS		LEVIERS
Enjeux contractuels et	-	S'inspirer des contrats existants : (P1, P2, P3, P4) sur le parc collectif,
assurantiels	-	Etudier les opportunités/contraintes liées à la mise en œuvre de différents modèles
(vus précédemment)		contractuels:
	0	une location avec option d'achat (LOA),
	0	une location longue durée (LDD),
	0	les crédits « longue durée »,
	-	Analyser le cas "transfert locatifs" entre propriétaires successifs des bâtiments.
Enjeux économiques et financiers	-	Etudier les contraintes liées au modèle de financement : des investissements initiaux importants de la part des industriels ou tiers-financeurs sont à prévoir.
	-	Permettre aux ménages de financer le coût locatif de l'équipement grâce aux économies réalisées dès le premier mois.
	-	Veiller à ce que les incitations financières déjà à l'œuvre lors de l'achat d'une PAC (TVA, CITE, CEE, aides ANAH) soient également applicables dans le cadre d'un contrat de location.
Enjeux comportementaux et organisationnels	-	Intégrer le changement de comportement (pour les industriels et les utilisateurs) Intégrer le coût de l'organisation



Réponses aux questions de la salle







Le ressenti des composantes de la filière par rapport à la problématique

Adrian DEBOUTIERE INEC

Amélie VAZ

François DEROCHE DAIKIN

Jean-Pascal CHIRAT FNAS

Jean-François CERISE UMGCCP

Julien DARTHOU CAPEB

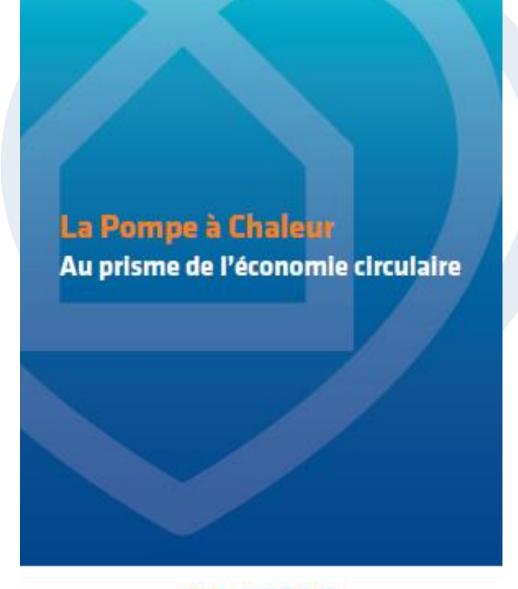
Roland BOUQUET SYNASAV



Echanges avec la salle







« La Pompe à Chaleur Au prisme de l'économie circulaire»

Le dossier est disponible en téléchargement sur le site de l'AFPAC dans la « Bibliothèque » en espace « Vous êtes un professionnel »

https://www.afpac.org/Dossiers-de-l-AFPAC-Association-Francaise-pour-la-Pompe-a-Chaleur_r22.html



Conclusion Éric BATAILLE Président de l'AFPAC

